

Fiche d'action / Projet

C 2.3 - RHONE 3 : CONCEPT D'EVOLUTION DU PAYSAGE (PLAINE)

Contexte :

- La 3^{ème} correction du Rhône constitue une intervention majeure sur le territoire de la plaine du Rhône.
- La 3^{ème} correction du Rhône offre l'opportunité de remodeler la nature et le paysage de la plaine entre Sierre et St-Léonard.
- Un projet de développement durable peut être concrétisé avec le soutien du Canton.
- Les communes ont décidé de s'unir pour définir l'aménagement futur de cet espace de vie.

Objectifs :

- Dans le sens du développement, optimiser les effets des mesures de la 3^{ème} correction du Rhône pour contribuer au développement durable de l'espace de vie de la plaine entre Sierre et St-Léonard.

Actions :

- Obtenir l'adhésion des communes, constituer un comité de pilotage intercommunal et signer une charte avec les partenaires
- Elaborer le concept d'évolution paysage & nature de la plaine
- Assurer la mise en œuvre

Rôle de la région

Initiative	Respons.	Coordin.	Appui
X			
	X		
			X

Evaluation :

-
-
-
-

Réalisé	En cours	Echec